

**RÉSOLUTION ADOPTÉE**

**LORS DE LA TROIS CENT QUARANTE-TROISIÈME RÉUNION (SPÉCIALE)**

**DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO**

**TENUE LE MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010**

- \* 343S-CX-1477      concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2010-2011

- \* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.